



COMPÉTITIONS PVC: LIGNES DIRECTRICES POUR LES OFFICIELS

Mises à jour: 28 août 2020

La priorité absolue de Patinage de vitesse Canada est la santé et le bien-être de la communauté du patinage de vitesse et du grand public, dont les membres vivent, travaillent et jouent dans les espaces que nous partageons. Les considérations, les attentes et les responsabilités suivantes ont été mises en place pour épauler les officiels au moment de composer avec les lignes directrices à suivre et les précautions à prendre lors des compétitions.

Lignes directrices pour les compétitions

1. Les officiels devraient se familiariser avec les lignes directrices prévues à l'occasion des compétitions de PVC afin de bien comprendre l'environnement dans lequel ils/elles vont travailler
2. Un(e) responsable de la sécurité sera sur place pour surveiller
 - a. L'hygiène environnementale
 - b. La distanciation physique
 - c. Le suivi quotidien des présences
 - d. La confirmation des contrôles de santé
3. Bien que des mesures aient été prises pour réduire le risque de propagation de la COVID-19, ce risque n'est pas de zéro
4. Les officiels n'ont pas la responsabilité d'appliquer les lignes directrices de sécurité de la COVID-19, les officiels se concentreront sur les courses

Droits et attentes

1. Les officiels doivent s'attendre à
 - a. être placés à la distanciation physique nécessaire les uns des autres et des participant(e)s
 - b. un espace de travail propre, où se trouvent du désinfectant pour les mains et de lingettes désinfectantes
 - c. avoir un espace désigné pour que les officiels sur glace puissent changer de vêtements
2. Tout(e) officiel(le) a le droit de se désister d'une affectation à tout moment s'il/elle estime que les conditions de la compétition représentent un risque inacceptable pour lui/elle ou les personnes qui vivent à la même résidence



3. Il faut porter le masque en tout temps et partout quand on est à l'intérieur
4. PVC tient ses officiels dans la plus haute estime, alors qu'il est entendu que chacun des officiels reconnaît qu'il/elle a la responsabilité d'exercer ses fonctions de façon professionnelle
5. Bien qu'il arrive fréquemment que des officiels se réunissent pour partager un repas et socialiser après une journée de courses, veuillez limiter la taille de votre groupe, faites-le de manière sécuritaire, portez un masque lorsque c'est pertinent de le faire et assurez-vous d'avoir une bonne hygiène des mains

Courses

1. La mise en œuvre des lignes directrices pour les compétitions pourrait provoquer des retards à l'horaire des compétitions
2. Le temps alloué entre les courses sera prolongé de façon à tenir compte du protocole d'entrée et de sortie des patineurs et patineuses
3. En consultation avec l'organisateur, l'échauffement sur glace pourrait être éliminé. Certains aménagements pourraient s'avérer nécessaires pour permettre à un(e) patineur/patineuse de tester une pièce d'équipement avant une course ou pour permettre qu'on fasse un tour de patinoire en guise de préparation pour la course

Équipement

1. Toute réparation faite à l'équipement sera à la discrétion de l'officiel, à savoir s'il/elle permettra au patineur/à la patineuse de résoudre son problème
2. Lors de la gestion de l'équipement de départ, nettoyez l'équipement après chaque série de départs avant qu'il soit utilisé par le prochain officiel au départ, utilisez du désinfectant pour les mains avant et après l'utilisation d'équipement qui est partagé, nettoyez régulièrement les points de contact communs dans l'espace de départ
3. Tous les officiels auront accès à du désinfectant pour les mains et à un masque.
4. Pour réduire la propagation des gouttelettes, un sifflet électronique sera fourni aux arbitres et aux officiels au départ au début de chaque saison. L'utilisation de sifflets traditionnels ne sera plus permis jusqu'à ce qu'un avis contraire soit donné (en fonction de leur disponibilité)

Déplacements

1. Évitez de voyager dans des groupes nombreux, portez un masque et assurez-vous d'avoir une bonne hygiène des mains
2. Vous faites du covoiturage ? Limitez-vous à un conducteur et un passager, avec le passager qui prend place sur le siège arrière, du côté du passager de la voiture

Réunions

1. Il n'y aura pas de réunions en personne
2. L'organisateur de l'événement préparera une trousse d'information pré-compétition pour distribution à tous les participants. L'arbitre en chef doit s'informer auprès de l'organisateur au sujet du contenu de la trousse d'information



3. L'arbitre en chef peut souhaiter utiliser le système de son des installations pour communiquer des renseignements généraux sur les courses qu'on communique habituellement à l'occasion de la réunion des entraîneurs
4. La communication des instructions sur la compétition et le bilan de fin de compétition se feront en ligne.